



# Comité Directeur

## Procès-Verbal n°8

|                       |                                                                                                                                                                                                                                       |
|-----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Réunion Plénière du : | <b>Mercredi 05 décembre 2023</b>                                                                                                                                                                                                      |
| Présidence :          | <b>M. William PONT</b>                                                                                                                                                                                                                |
| Secrétaire Général :  | <b>M. André VITIELLO</b>                                                                                                                                                                                                              |
| Présents :            | <b>Mmes Cathy DARDON – Béatrice MONNIER – MM. Fabien BONARDI - Gérard BORGONI - Guy BOURICHA – Bruno GIMENEZ – Jérôme LACHEVRE - Jean PAOLINI – Jean Paul PERON – Jean Paul RUIZ – André SASSELLI – Philippe SULTAN – José VIVERO</b> |
| Excusés :             | <b>MM. Albert DI RE – Patrick FAUTRAD – Gérard IVORA – Antone MANCINO</b>                                                                                                                                                             |
| Absent :              | <b>M. Alain REVELLO</b>                                                                                                                                                                                                               |
| Assiste à la séance : | <b>Mme Nathalie COGGIA (Directrice Administrative)</b>                                                                                                                                                                                |

### MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;

L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

### CORRESPONDANCE

#### CLUBS :

- **CSK OF VAL DES ROUGIERES** : Proposant sa candidature pour accueillir les finales de Coupe du Var Futsal. Transmis à la Commission Futsal.

- **FC STE ANASTASIE** : Demande de renseignement au sujet d'un changement de catégorie pour un joueur présentant un handicap. Le Secrétaire Général répondra.



- **C.A. CANNETOIS** : Informant d'incidents survenus lors de la rencontre c/PUGET SUR ARGENS. Noté.

**DIVERS :**

- **DISTRICT DE LA COTE D'OPALE DE FOOTBALL** : Appel à solidarité suite aux pluies qui ont occasionnés de nombreux dégâts afin de soutenir les clubs en dotations d'équipements, de ballons etc.... Le Comité de Direction décide de verser 500 € au District afin d'aider les clubs.

- **M. Antoine NAUDIN** : Candidature à la Commission Foot Educatif – Département Technique. Transmis au Département Technique

- **M. Jonathan LECLAIR** : Proposant la participation du District à une journée sportive pour les J.O. de 2024 le 10.05.2024 à Hyères. Journée organisée par les cours Maintenon à Hyères et l'APEL (Association de parents d'élèves de l'enseignement libre). Noté.

**INFORMATIONS**

**Point Financier**

Le Bureau

Attendu qu'il ressort des dispositions de l'article 7 : Règlement des relevés des clubs du règlement intérieur du District du Var :

- Les clubs redevables des sommes dues au District sont mis en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception à régulariser leur situation dans un délai de quinze jour.

- A l'issue de ce délai, les clubs n'ayant pas régularisé leur situation seront pénalisés par décision du Comité de Direction **d'un retrait de quatre points au classement de leur équipe senior 1 (ou du niveau le plus élevé pour les clubs ayant engagé uniquement des équipes de jeunes).**

- Si, après cette première pénalisation, le club débiteur n'a pas régularisé sa situation avant la plus prochaine réunion hebdomadaire du Comité de Direction ou du Bureau Directeur, il sera à nouveau pénalisé d'un retrait de quatre points au classement de son équipe "Senior" 1 (ou celle du niveau le plus élevé pour les clubs ayant engagé uniquement des équipes de jeunes).

- Si, après cette seconde pénalisation, le club débiteur n'a toujours pas réglé les sommes dues avant la plus prochaine réunion hebdomadaire du Comité de Direction ou du Bureau Directeur, lors de cette réunion, son équipe senior 1 (ou celle du niveau le plus élevé pour les clubs ayant engagé uniquement des équipes de jeunes) sera mise hors compétition et aucun engagement ne pourra être pris en compte la saison suivante, si sa situation financière n'est pas définitivement réglée avant le 30 juin de la saison en cours.

Dans le cas où le club incriminé aurait des équipes évoluant en championnat national ou de Ligue, le retrait de points concernerait l'équipe de District évoluant au plus haut niveau.

- **Que les clubs ci-après n'ont, à ce jour, pas régularisé leur situation**

| CLUB            | N° D’AFFILIATION |
|-----------------|------------------|
| ELAN CAMPSOIS   | 55252            |
| ST ZACHARIE     | 551750           |
| FC BAGNOLS      | 560633           |
| INSTITUT M20    | 581648           |
| UNION MAHORAISE | 881010           |

Par conséquent, si à la date de la prochaine réunion plénière qui aura lieu le 04 janvier 2024, les clubs ci-dessus n'ont toujours pas régularisé leur situation, **le Comité de Direction les pénalisera d'un nouveau retrait de 4 points.**

\*\*\*\*\*



## INFORMATIONS DU CTD PPF

### 1) Développement et Animation des Pratiques (DAP)

#### A) Football Educatif :

- Le 1<sup>er</sup> tour du Festival Foot U13G -Pitch a eu lieu le Samedi 25 Novembre 2023.

**9 clubs « Accueil » :** Académie Club Flayoscaise – Cogolin SC – Gapeau FC – Gardia Club – Le Beausset JS – Ollioules US – Pays de Fayence FC – St Maximin O. et Val Issole US

**Équipes qualifiées :** AC Berthe – Académie Club Flayoscaise – Bandol US – Brignoles AS – Camps ES – Cannet des Maures AC – Carq/La Crau US – Cogolin SC – EFC Fréjus/St Raphaël – Esterel AS – Gapeau FC – Gardia Club – Hyères 83 FC – Londe SO – La Seyne FC – Lavandou/Bormes FC – Le Pradet US – Les Arcs AS – Mar Vivo AS – MISA – Nans SC – Ollioules US – Pays de Fayence FC- Pourrières FC – Puget/Argens FC – Rocbaron FC – SC Toulon – Six Fours Le Brusca FC – St Cyr AS – Ste Maxime AS – St Maximin O. –

Toulon ASPTT – Toulon Claret Montety – Toulon USAM – Tourves SC – Trans S.

Un grand merci aux municipalités, clubs, leurs bénévoles pour la mise à disposition des installations et l'accueil.

De grands remerciements aux arbitres officiels, les membres de la CDA et ceux du Département Technique (Albert, Bruno, Damien, Hubert, Jean-Pierre, Jérôme M. Loic, Philippe) pour l'aide précieuse à l'encadrement de cette action.

Le prochain tour qui aura lieu le Samedi 27 Janvier 2024 (tirage au sort le Mardi 12 Décembre 2023).

#### B) Structuration des clubs : Labels – Certificat Départemental – Programme Educatif Fédéral

- Mercredi 15 Novembre 2023 : Remise du Label Jeunes FFF-CA niveau Excellence et Label Jeunes Féminines-CA niveau Argent pour Mar Vivo AS avec la présence de Gérard B., Jean, Cathy (élus) et Tito (CTD DAP).
- Mercredi 22 Novembre 2023 : Remise du Label Jeunes FFF-CA niveau Espoir pour le Racing FC Toulon avec la présence de Jean-Paul P. (élu) et Florent (BMF Apprenti).
- Mercredi 29 Novembre 2023 : Remise du Label Jeunes FFF-CA niveau Excellence et Label Jeunes Féminines-CA niveau Argent pour La Cadière US avec la présence de Cathy (élu) et Tito (CTD DAP).
- Samedi 2 Décembre 2023 : Remise du Label Jeunes FFF-CA niveau Excellence pour Brignoles AS avec la présence de Jérôme (élu) et Ludivine (CTD PPF).

Du fait des mauvaises conditions climatiques, nous n'avons effectué que la photo.

Afin de faire une remise dans les meilleures conditions, je vais reprogrammer cette dernière avec le club.

Il est possible que celle-ci se déroule le Vendredi 15 Décembre 2023 lors de l'Arbre de Noel du club.

#### C) Foot Loisirs – Nouvelles Pratiques :

##### - Plateau « Foot en Marchant » :

- Samedi 18 Novembre 2023 à St Mandrier: 6 équipes

##### - Foot à 5 Seniors Féminines :

- Vendredi 17 Novembre 2023 à La Seyne – Club « Accueil » = Mar Vivo AS : 8 équipes

### 2) Plan de Performance Fédéral (PPF) et Formations

#### A) Détections/Sélections – Espoirs du Foot

- Mercredi 8 Novembre 2023 : Détection U13G au Vallon du Soleil de La Crau = 59 joueurs
- Lundi 13 Novembre 2023 : CPS GdB et Attaquants au Cannet des Maures = 29 joueurs
- Mercredi 15 Novembre 2023 : Détection U13G à St Maximin = 30 joueurs
- Mercredi 15 Novembre 2023 : Match Amical U15F au Vallon du Soleil de La Crau = 14 joueuses
- Mercredi 22 Novembre 2023 : Interdistricts U15F à Trets = 14 joueuses
- Mercredi 29 Novembre 2023 : Détection U13G au Cannet des Maures = 39 joueurs
- Mercredi 29 Novembre 2023 : Match Amical U15G au Vallon du Soleil de La Crau = 18 joueurs



• **Rassemblements régionaux : (nombre de joueur(se)s varois(es)) :**

- Mercredi 8 Novembre 2023 : Rassemblement U14G à St Maximin = 3 joueurs

**Sélection Nationale : (nombre de joueur(se)s varois(es)) :**

- Du Dimanche 26 Novembre au Vendredi 1<sup>er</sup> Décembre 2023: Matchs amicaux U19 Futsal = 2 joueurs
- Du Dimanche 3 au Jeudi 7 Décembre 2023: Winter Futsal Cup U21 Futsal = 1 joueur

**B) Formations :**

- Jeudi 16 Novembre 2023 : Bloc 2 – CFI U10/U13 à La Seyne = 19 stagiaires
- Vendredi 17 Novembre 2023 : Bloc 2 – CFI U6/U9 au Beausset = 11 stagiaires
- Lundi 27 Novembre 2023 : Bloc 2 – CFI Seniors à La Farlède = 10 stagiaires
- Mercredi 29 Novembre 2023 : Formations des enseignants du 1<sup>er</sup> degré au Vallon du Soleil à La Crau = 17 stagiaires
- Lundi 4 Décembre 2023 : Bloc 2 – CFI U14/U19 à Roquebrune = 15 stagiaires
- Samedi 2 Décembre 2023 : Réunion « Maître de Stage » (CTD) BMF Continu

**3) Informations diverses :**

- **Missions régionales et nationales de Ludivine :**

- Samedi 11 Novembre 2023 : AG de Ligue à Aix-en-Provence
- Lundi 13 Novembre 2023 : Visio Beach Soccer PPF
- Vendredi 17 Novembre 2023 : Réunion DTR/CTR/CTD PPF régionalisé à Aix-en-Provence
- Jeudi 30 Novembre 2023 : Réunion ETR à Aix-en-Provence

- **Missions régionales de Tito :**

- Lundi 13 Novembre 2023 : Visio Beach Soccer PPF
- Jeudi 30 Novembre 2023 : Réunion ETR à Aix-en-Provence
- Vendredi 1<sup>er</sup> Décembre 2023 : Positionnement du DREF à Aix-en-Provence

---

*A la veille des fêtes de fin d'année, le Président du District, son Comité de Direction et les membres du personnel Administratif et Technique présentent à l'ensemble des clubs "Dirigeants, entraîneurs, éducateurs et joueurs" leurs meilleurs vœux. Que Noël soit l'occasion, de retrouver l'ambiance familiale si importante pour tout un chacun. Et, que cette année 2023 laisse la place à une nouvelle année que l'on espère heureuse et positive pour tous. Bonnes fêtes et bonne santé à TOUTES et à TOUS. A très bientôt ...*



---

*Prochaine Réunion Plénière  
Le jeudi 04 janvier 2024*

**Le Président : M. William PONT  
Le Secrétaire Général : M. André VITIELLO**